

**CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (U20)
CALI (COL) – 01 AU 06 AOÛT 2022**

Critères de sélection à réaliser 1x durant la période entre le 1^{er} avril 2022 et le 17 juillet 2022 inclus.

Hommes	Discipline	Dames
10.40	100m	11.57
20.98	200m	23.71
46.63	400m	53.57
1:48.87	800m	2:06.04
3:46.08	1500m	4:21.03
8:15.00	3000m	9:31.05
14:07.83	5000m	16:40.00
9:02.37	3000m Steeple	10:33.07
13.73	110mH/100mH	13.64
51.76	400mH	59.16
43:42.95	10km marche	49:17.83
2m15	Hauteur	1m81
5m08	Perche	4m05
7m57	Longueur	6m26
15m55	Triple	13m02
18m32	Poids	14m72
56m50	Disque	50m03
68m92	Marteau	59m56
70m09	Javelot	51m27
7050	Décathlon / Heptathlon	5300
40.05	4 x 100m	45.26
3.09.42	4 x 400m	3.38.77

Remarques générales

- Les critères ont été établis sur base de la moyenne du Top 30 (brut) World Athletics des saisons 2019 et 2021.
- Les athlètes nés en 2003, 2004, 2005 et 2006 rentrent en ligne de compte pour la sélection.

- Un maximum de deux athlètes par discipline sera sélectionné. Si plus de deux athlètes remplissent les critères de sélection, les athlètes ayant réalisé les deux meilleures performances, dans la période de sélection, seront sélectionnés.
- Les performances réalisées dans des épreuves mixtes sur piste ne seront pas acceptées. Exceptionnellement, conformément à la règle 9 des Règles techniques de World Athletics, les performances réalisées dans l'épreuve du 5000m peuvent être acceptées s'il n'y avait pas suffisamment d'athlètes d'un ou des deux sexes en compétition pour justifier le déroulement de courses séparées et s'il n'y a pas eu d'aide (donner l'allure) ou d'assistance donnée par un athlète d'un sexe à un athlète de l'autre sexe. Dans ce cas, une demande spécifique doit être soumise à World Athletics avant la fin de la période de qualification. Pour la marche, toutes les performances seront acceptées.
- Relais 4x100m :
 - Avoir réalisé le critère belge repris dans le tableau ci-dessus ;
 - Une équipe est composée de 5 athlètes ;
 - En cas de sélection d'une équipe, la composition de l'équipe lors du championnat devra être du même niveau que celle de l'équipe qui a réalisé le minimum ;
 - La sélection individuelle de l'équipe sera effectuée sur base du classement des performances réalisées pendant la période de sélection (01/04/2022 au 17/07/2022), ainsi que sur base de la proposition de l'entraîneur national de l'équipe en question.
- Relais 4x400m :
 - Avoir réalisé le critère belge repris dans le tableau ci-dessus ;
 - Une équipe est composée de 5 athlètes ;
 - En cas de sélection d'une équipe, la composition de l'équipe lors du championnat devra être du même niveau que celle de l'équipe qui a réalisé le minimum ;
 - Une équipe peut être sélectionnée sur base de l'addition des quatre temps individuels. Dans ce cas, le critère de sélection sera pour les hommes de 3:11.42 et pour les femmes de 3:40.77 ;
 - La sélection individuelle de l'équipe sera effectuée sur base du classement des performances réalisées pendant la période de sélection (01/04/2022 au 17/07/2022), ainsi que sur base de la proposition de l'entraîneur national de l'équipe en question.

Critères généraux communs à toutes sélections

Il est précisé que seuls les athlètes habilités à représenter la LRBA dans des compétitions internationales selon les critères établis par les règles des compétitions de WORLD ATHLETICS peuvent prétendre à une sélection en équipe nationale.

L'athlète se doit d'être licencié à la LRBA lors de la réalisation du critère de sélection. À défaut, la performance réalisée ne sera pas prise en compte.

Un athlète ayant réalisé les critères de sélection pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment l'existence d'une blessure connue à la date de la sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou toute autre raison, notamment disciplinaire ou éthique.

La Commission de sélection a également la possibilité de retirer un athlète de la sélection pour tout motif, notamment ceux évoqués ci-dessus.

Dans des cas particuliers, y compris des cas non couverts par les critères de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection de la LRBA.

Etat de forme

Les athlètes sélectionnés qui se blessent, dans la période entre la réalisation du minimum et le début des championnats, devront prouver leur état de forme avant le départ aux championnats.

Le cas échéant, la commission de sélection pourra demander à l'athlète concerné d'effectuer un test, lors d'une compétition ou d'un entraînement, avant la date de départ aux championnats.

En cas de non-réalisation du test ou de niveau sportif insuffisant, la commission de sélection pourra s'abstenir de sélectionner l'athlète et/ou l'équipe concerné(e) aux championnats en question.